

Manifeste à l'attention des candidats à l'élection présidentielle :

Les attentes des associations françaises de défense des animaux

Les principales associations françaises de défense des animaux*, réunissant ... donateurs, se sont unies pour présenter (aux candidats à l'élection présidentielle mais aussi à l'ensemble des parlementaires français) quelques-unes de leurs attentes pour le « plan quinquennal » du futur chef d'Etat et de son gouvernement :

- 1) **Animaux de compagnie** : Face à la surpopulation des chats et des chiens en France qui provoque la saturation des refuges et entraîne des euthanasies massives, nous demandons :
 - l'interdiction d'ouvrir de nouveaux élevages ou animaleries,
 - la mise en place de quotas sévères de reproduction pour les élevages existants,
 - l'interdiction d'importer des animaux de compagnie (destinés à la vente) en provenance des pays tiers,
 - l'interdiction de commercialiser des animaux exotiques (NAC),
 - l'interdiction de la vente d'animaux par petites annonces,
 - la mise en place d'une campagne nationale de stérilisation des animaux de compagnie.
- 2) **Animaux de ferme** : Ces cinquante dernières années, l'agriculture a connu une mutation sans précédent, une industrialisation à outrance qui, en passant de l'élevage extensif à l'élevage intensif, a eu un impact catastrophique tant sur le plan du « bien-être » animal, que de l'environnement et de la santé publique. Nous demandons :
 - une révision totale de la politique agricole pour un retour à une production à dimension humaine, une aide au développement des élevages extensifs dans des zones rurales désertées,
 - l'instauration de normes qui prennent enfin en compte les besoins physiologiques des différentes espèces animales élevées,
 - une profonde révision de la réglementation sur le transport d'animaux pour limiter la densité de chargement et la durée de transport des animaux vivants.
- 3) **Animaux sauvages** : La détention d'animaux sauvages par des particuliers ou des cirques itinérants est fortement préoccupante du point de vue des conditions de garde et de soins des animaux, du trafic d'espèces protégées qu'elle engendre, mais aussi de la sécurité publique liée à ces animaux susceptibles d'échapper au contrôle de leur propriétaire. Les cirques sont une source réelle de préoccupation. Non seulement les animaux enfermés dans des « camions-cages » ne peuvent assouvir leurs comportements essentiels, mais ils sont en plus forcés d'exécuter des comportements contre nature obtenus par la force du dressage. Nous demandons :
 - l'interdiction de détention d'animaux sauvages par des particuliers,
 - l'interdiction de reproduction des animaux de cirque,
 - l'interdiction progressive de la présence d'animaux sauvages dans les cirques et autres spectacles itinérants (certificat de capacité limité aux animaux déjà identifiés et interdiction d'exploiter de nouveaux animaux sauvages).
- 4) **Chasse** : Pour que la nature soit partagée et ne soit plus réquisitionnée et mise en danger par les seuls chasseurs, nous demandons :
 - l'arrêt de la chasse le dimanche (jour où il y a le plus d'accidents recensés),
 - la mise en place d'un permis de chasser à points et contrôle alcootest des chasseurs armés,
 - l'interdiction des chasses « traditionnelles » et cruelles (vénerie, tenderie aux grives...),
 - l'interdiction de toute forme de piégeage,
 - la déclassification de toutes les espèces dites « nuisibles »,
 - l'interdiction des lâchers de gibier.
- 5) **Combats d'animaux** : Les animaux sont considérés, par le droit européen et national, comme étant des êtres sensibles, dont le bien-être doit être respecté. Dès lors, les combats d'animaux (corridas et combats de coqs) sont considérés comme actes de cruauté... sauf lorsqu'une « tradition » locale peut être invoquée. La tradition ne pouvant justifier un acte de cruauté et notre législation ne pouvant faire deux poids deux mesures, nous demandons :
 - la condamnation de tous les sévices graves sur animaux et l'application de l'article 521-1 du Code Pénal sur tout le territoire... sans aucune dérogation !

- 6) **Expérimentation animale** : La France, pays européen qui sacrifie le plus d'animaux chaque année, doit soutenir le financement de la recherche sur la base de méthodes substitutives à l'expérimentation animale (plus fiables pour l'homme), l'enseignement généralisé de ces méthodes pour, à terme, interdire toute expérimentation animale. Nous demandons :
- la mise en place d'un programme national (et européen) de développement des méthodes substitutives à l'expérimentation animale,
 - la validation, dans les meilleurs délais, des méthodes substitutives déjà étudiées,
 - l'enseignement de ces nouvelles méthodes,
 - la reconnaissance d'un droit à l'objection de conscience pour tout étudiant qui refuse, dans une démarche éthique ou scientifique, de participer à un exercice de vivisection ou de dissection,
 - la présentation d'un premier plan national, quinquennal, qui fixe des objectifs et obligations aux différents acteurs de la recherche pour diminuer, très sensiblement et chaque année, le recours à l'animal.
- 7) **Foie gras** : La France, premier producteur mondial de foie gras (80 % de la production mondiale) ne respecte pas l'interdiction d'utiliser des cages individuelles pour le gavage des canards comme elle s'y était engagée, en 1999, auprès du Conseil de l'Europe. Ces cages compriment les canards et les empêchent de se retourner, de se lever, d'étendre leurs ailes. Seule leur tête dépasse pour permettre le gavage... Le palmipède est alors gavé de force, plusieurs fois par jour, au moyen d'un tube métallique enfoncé dans la gorge jusqu'à l'estomac. Il doit ingérer en quelques secondes une quantité de maïs, enrichie de graisses, telle que son foie finit par atteindre presque dix fois sa taille et développe une maladie : la stéatose hépatique. Leur foie hypertrophié élargit l'abdomen, compriment les poumons et le cœur. Les pattes se « déplacent » vers l'arrière, l'animal déséquilibré tient difficilement sur ses pattes, a des problèmes de locomotion, ont observé de nombreuses fractures des os lors de la manipulation des oiseaux à l'abattoir. Pour toutes ces raisons, nous demandons :
- l'interdiction de la pratique cruelle du gavage des palmipèdes en France.
- 8) **Fourrure** : L'industrie de la fourrure est très fermement dénoncée par l'ensemble des associations : animaux sauvages élevés en cages dans des élevages industriels (extrêmement polluants) incompatibles avec leurs besoins, mise en danger d'espèces menacées par la pose de pièges non sélectifs, abattages cruels (en Asie où l'on produit beaucoup de fourrures pour les marchés européens, nombreux animaux dépouillés alors qu'ils sont encore vivants), gazage, électrocution... Autant d'actes cruels, inutiles, qui ne peuvent qu'être unanimement condamnés. A défaut de pouvoir exiger une interdiction du commerce de toute fourrure, nous demandons :
- le renforcement des normes d'élevage avec la prise en compte des besoins spécifiques aux différentes espèces (enrichissement du milieu : cages aménagées avec possibilité de creuser, mise en place de bain d'eau pour les espèces semi-aquatiques, etc.),
 - l'interdiction d'importer toute fourrure issue d'élevages ne respectant pas ces normes minimales,
 - l'interdiction d'importer toute fourrure provenant d'animaux piégés,
 - le renforcement de la réglementation sur l'étiquetage avec obligation d'indiquer le nom scientifique de l'espèce utilisée, le pays de production et la méthode de mise à mort (gazage, électrocution...),
 - le renforcement des contrôles en douane, particulièrement pour les espèces protégées et animaux de compagnie dont le commerce de la fourrure est interdit en France.
- 9) **Végétarisme** : Le végétarisme est une démarche personnelle, un choix éthique, parfois médical. De plus en plus de Français, par respect des animaux et dans la recherche d'une alimentation plus saine, ont choisi de suivre cette alimentation. Pourtant, les collectivités publiques (cantines scolaires et autres restaurations collectives), qui proposent déjà des menus adaptés aux « exigences » religieuses diverses, n'ont pas suivi cette évolution et ne proposent toujours pas de menus équilibrés pour les végétariens. Par conséquent, nous demandons :
- la présentation, dans les collectivités publiques, de menus végétariens équilibrés.

* Associations signataires du manifeste :